Ugsel Côtes d'Armor

Mars 2014

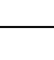
½ JOURNEES QUALIFICATIVES ATHLETISME
BF/MF - BG/MG
le Mercredi 23 AVRIL 2014 à LAMBALLE
et
le Mercredi 14 MAI 2014 à LANNION (attention : piste de 250 m

⌧ **HORAIRE :** **Mise en place du Jury : 11 h 15**
Début des épreuves : 11 h 30

Merci d'arriver à l'heure.

⌧ **CATEGORIES :** BF/MF - BG/MG

Les cadets de collège ne sont pas admis à cette compétition.









◈ FORMULE

☛ Pour se qualifier au départemental, l'athlète doit :

⇨ réaliser des **minima** *(cf. tableau sur la fiche individuelle).*
⇨ participer **au minimum** à l'une des deux journées.

☛ L'athlète qui participe aux deux journées a le droit de faire les mêmes épreuves lors des deux journées,

Ou de faire, lors de la deuxième journée, des épreuves différentes de la première journée s'il a déjà réalisé les minima de qualification pour le départemental.

☛ Chaque athlète a le droit à **5 épreuves maximum par journée + le relais.**

☛ Les performances réalisées lors des districts seront prises en considération pour la qualification au régional à condition que l'athlète participe au championnat départemental (sauf demande de qualification exceptionnelle justifiée).

- Maladie ou blessure ◈ Certificat médical.
- Examen ou concours ◈ Photocopie de la convocation.

ATTENTION : POUR LES COURSES - Les temps pris manuellement sont automatiquement convertis en temps électrique. Pour les qualifications au régional, il faut donc prendre en compte les temps électriques.

Demandes de qualifications exceptionnelles

☛BG/BF : étant donné qu'il y a deux journées de qualifications pour réaliser les **minima du départemental**, il ne sera pas accepté de qualifications exceptionnelles sauf pour les **athlètes malades ou blessés** lors de ces deux journées de qualifications.

Pour ceux-là, utiliser le formulaire joint et y porter les références de performances de l'an passé (compétition départementale ou régionale).

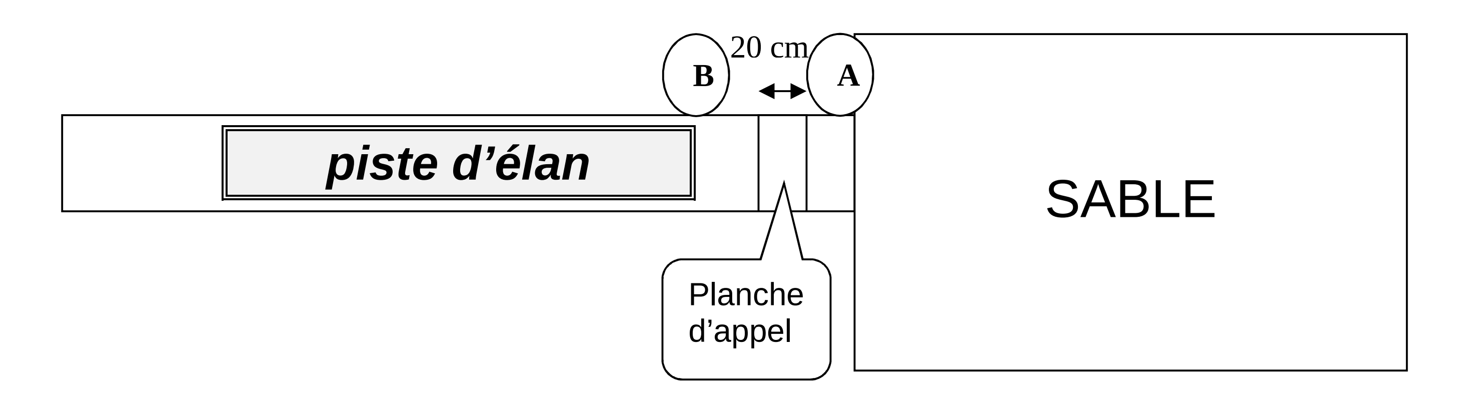
- *Les déposer auprès du responsable de réunion lors de la 2ème journée*.
- **MARTEAU :** à partir du départemental.
- **PERCHE :** au régional, déposer une demande de qualification le jour du départemental.



REGLEMENTS PARTICULIERS

☛ **SAUTS "Benjamin(e)s"** (longueur et triple saut)

- Pied d'appel sur la planche mesure à la plasticine (point A).
- Pied d'appel en dehors de la planche mesure au début de la planche (point B).



IMPORTANT

☛ Ce point de règlement n'est applicable que jusqu'au régional.



Lors du district de Lannion, nous n'aurons qu'une aire de lancer en disque et javelot. Les élèves qui auront déjà fait leur qualification pour le départemental ne pourront pas refaire cette épreuve.

◈ TENUE

- Tenue de sport obligatoire.
- Chaussures à pointes **(longueur maximum 6 mm).**

◈ QUALIFICATIONS

- A l'issue de la 1ère 1/2 journée, il ne sera pas fait de qualification ; tous les athlètes qui le souhaitent pourront participer à la 2ème 1/2 journées.

◈ JURYS - ELEVES

- Afin que les épreuves se déroulent rapidement et que l'horaire puisse être respecté il faudra un **maximum de jurys**. C'est pourquoi, nous demandons à chaque établissement participant de prévoir des JURYS-ELEVES qui pourront, s'ils le souhaitent, officier plus tard dans les compétitions départementales.

JURY

INSCRIPTION SUR INTERNET PAR LES LIENS DOODLE

(1 lien pour les professeurs et un lien pour les jeunes juges)

avant le vendredi, 17h00, précédent la compétition.

Si le nombre de professeurs est suffisant, nous mettrons en place 2 ateliers pour les concours de longueur, poids et javelot.

- Penser à se munir de chronomètre, de crayons et de sifflet.
- **Pour les établissements ne fournissant pas de jury, les performances des élèves ne seront pas enregistrées.**

ENREGISTREMENT DES PERFORMANCES

- ***Chaque athlète sera muni d'une fiche individuelle (préparée par le secrétariat) légèrement cartonnée sur laquelle seront portées les performances réalisées lors des deux demi-journées.***

FONCTIONNEMENT

INSCRIPTION SUR UGSEL WEB

☛ **Elles seront closes le MARDI 22 AVRIL à 9 heures pour le 1er district à LAMBALLE et le MARDI 13 MAI à 9 heures pour le district de LANNION**

(uniquement pour les élèves qui n'auront pas participé au 1er district).

☛ *Pour accéder à UGSEL WEB, utilisez le lien sur la page d'accueil du site http://www.ugsel22.org/. Le nom d'utilisateur et le mot de passe vous ont été communiqués dans un précédent courrier.*

☛ *Pour vous aider, vous trouverez sur la page d'accueil dans la rubrique « Divers » puis « Documents utiles » un mode d'emploi pour utiliser UGSEL WEB.*

☛ ***En conséquence, la fiche individuelle de chaque élève sera éditée par le secrétariat de l'Ugsel 22 et à retirer dés votre arrivée au stade.***

☛ ***Avant de quitter le stade, l'athlète devra remettre sa fiche complétée à son professeur qui les dépose au responsable.***

☛ ***Demandez à vos élèves de prendre soin de la fiche pendant toute la durée de la compétition****. (ne pas la rendre roulée).*

☛ ➡ ***A la fin de la 1ère journée, avant de quitter le stade, le professeur récupère toutes les fiches de ses athlètes et les dépose au secrétariat.***

➡ *S'il participe à la 2ème journée, il les récupérera dès son arrivée sur le stade.*

REGLEMENT

Ne seront pas prises en considération les performances des athlètes :

☛ dont les fiches n'auront pas été déposées au secrétariat à l'issue de la 1ère journée.

☛ dont les fiches n'auront pas été déposées au secrétariat à l'issue de la 2ème journée.

☛ dont les fiches sont illisibles.

☛ dont les performances auront été modifiées.

☛ dont l'établissement n'aura pas présenté de jury.

⌧ Sanction :

☛ **Pas de qualification possible au départemental. Merci d'être vigilant sur ces points.**

Les résultats de la 1ère journée seront consultables sur le site internet de l'Ugsel 22.
Vous recevrez les résultats complets des deux journées, en même temps que la liste des qualifié(e)s pour **le départemental le Mercredi 21 MAI 2014 à LAMBALLE.**

☛ La C.S.D. se réunira le **Jeudi 15 MAI 2014** pour étudier toutes vos demandes de qualification et éventuellement ajuster les minima.

La C.S.D. Athlétisme.